JANVIER 2021

la cgt CAPGEMINI

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DEMS

FLASH CSE

Les « informations en vue de la consultation » se suivent et se ressemblent : on nous balance le minimum d'information dans des présentations Powerpoint délayées au maximum et on nous demande ensuite un « avis » qui finira de toutes façons à la poubelle. Nous en avons encore eu trois beaux exemples lors de cette session.

PRISE À BAIL DU M. CAMPUS

Ce projet concerne l'ouverture d'un nouveau site de production situé à Meudon dans l'immeuble « M Campus ».

Le but de ces regroupements de sites est clairement indiqué dans les présentations : effectuer des «rationalisations» avec réduction des surfaces (et donc des loyers) et **ceci en prévision d'un « contexte post-covid » où bien sûr, le télétravail et le « flex-office » seront prédominants.**

Question fermetures, la direction n'y va pas de main morte. Pour les sites ALTRAN, après la fermeture de Puteaux 1 (décembre 2020), ce sera le tour de Neuilly-sur-Seine (juin 2021), Vélizy 1 & 2 (octobre 2021), Puteaux 2 (mars 2022). Pour Capgemini, après la fermeture de Mojo, la fermeture du site de Guyancourt est prévue pour avril 2022.

Tout ce petit monde se verra donc prié de déménager vers l'un des 3 sites parisiens restants.

L'affaire est rentable puisque Capgemini prévoit une économie de 3,5 millions par an (2,3 M€ dans les poches d'Altran et 1,2 M€ dans celles de Capgemini) !!

Qu'en sera-t-il pour les salarié·e·s ? A priori, ce n'est pas la préoccupation de la direction qui se contente d'un joli plan et d'une présentation des transports en commun disponibles avec les temps de trajets depuis les principales gares et aéroports parisiens !

Pas un mot sur la perte de postes de travail (plus de 350 selon nos calculs) ni sur la surface perdue (8200 m2 !). Seule consolation, on insiste sur la qualité environnementale qualifiée de « Bonne» selon l'échelle de BREEAM. Pas de quoi pavoiser, « bonne» est juste derrière « passable » et avant « très bonne », « excellente » et « exceptionnelle » (Bon, OK, on n'en demande pas tant).

Enfin, dernier point, l'aménagement des futurs locaux fera l'objet d'une seconde consultation. **Autrement dit, on nous demande un avis sur un déménagement sans connaître dans quelles conditions exactes les salarié·e·s seront hébergé·e·s !!**

RÉSILIATION DU BAIL D'AEROPARK À TOULOUSE

Il s'agit cette fois de résilier le bail le 30 juin 2021 pour fermer le site au 31 décembre. Date à laquelle les salarié·e·s seront transféré·e·s dans les locaux du site Synapse situé à quelques kilomètres. Ce site doit être réhabilité et réaménagé mais nous n'aurons aucune information puisque cette phase fera l'objet d'une autre information/consultation ! ! **Une fois de plus, la direction se moque ouvertement des élu·e·s !** Comment peut-on donner des avis éclairés sur des demi-projets ? Peut-on raisonnablement approuver le départ de salarié·e·s quand on n'a aucune information concernant leurs futures conditions de travail ? Ca ne semble pas être un problème pour la direction pour qui grosso-modo, ça ne changera pratiquement rien pour eux. Seul élément qui semble les motiver (comme d'habitude) : **les économies ...estimées à 47% !!**

Pas très difficiles à réaliser puisqu'il suffit de concentrer les salarié·e·s dans des locaux toujours plus petits, de rogner sur les places de parking, de généraliser le « flex-office ». **Pour les mécontent·e·s , il restera le télétravail !**

CONSULTATION SUR LE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS DE L'ENTITÉ CYBER

(Capgemini DEMS France vers CIS-Capgemini TS)

au 1er janvier 2021

Vous noterez déjà le gag consistant à demander le 28 janvier un avis aux élu·e·s pour une intégration actée ... au 1er janvier !!

Rappelons brièvement le projet qui consiste à retirer de DEMS une cinquantaine de salarié·e·s spécialisé·e·s dans la Cybersécurité OT pour l'intégrer dans l'entité CIS (cybersécurité IT) chez Capgemini TS !

L'activité est qualifiée de très rentable et en « hyper-croissance » (environ 20% par an) par la direction ce qui semble à leurs yeux une excellente raison de la retirer à DEMS !

Pour une fois, une grande majorité des élu·e·s du CSE semble d'accord pour dénoncer ce projet. Une motion du CSEE est lue en séance. Nous en citons quelques extraits.

Les élus ont noté les points suivants :

- *Le projet de transfert répond à une tendance forte du marché de la sécurité autour du rapprochement entre les mondes industriel (OT) et IT en matière de sécurité.*
- *...*
- *Il doit permettre de proposer une offre de bout-en-bout sur la sécurité et d'accélérer sur ce marché en hyper croissance (estimé à +20% de croissance annuelle moyenne).*
- *Il prend acte d'un relatif échec dans le développement de cette activité, côté DEMS, qui n'a pas atteint une taille critique.*
- *...*
- *Le transfert de cette activité ôte à DEMS, même de manière limitée, un levier de croissance de marge, puisque la Cybersécurité est attendue en hausse de plus de 10% en 2021 et affiche une profitabilité plus élevée que la moyenne de DEMS. Et ce, dans un contexte économique déjà dégradé par la crise. Ce projet envoie au final un message négatif côté DEMS.*
- *Il questionne également le développement des activités IoT, pour lesquelles la cybersécurité constitue une brique importante. Le projet de transfert de la Cyber au sein de CIS pourrait complexifier la conduite des projets et les fragiliser.*

Suite à la lecture de cette motion, le Directeur des Ressources Humaines nous fait une déclaration assez hallucinante. Il n'est pas d'accord avec le mot « échec » et demande au CSE... de modifier la motion en conséquence ! **On aura rarement vu un DRH faire preuve d'un tel mépris à l'égard des prérogatives du CSEE en lui demandant d'adapter ses motions à ses desiderata !!**

Après une interruption de séance, la phrase incriminée sera heureusement conservée et la motion approuvée par 22 voix contre 2.

Le projet quant à lui rencontre un avis défavorable du CSEE (9 voix favorables, 11 voix contre et 4 votes blancs considérés comme défavorables).

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#SYNDIQUEZ-VOUS

CGT-CAPGEMINI.FR

facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr